

LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

1942- 2017 : 75 ANS DES DÉPORTATIONS ET RÉSISTANCES AU CAMP DES MILLES

**DEVANT 800 JEUNES RASSEMBLÉS :
« NE VOUS DÉTOURNEZ PAS LORSQUE VOTRE CONSCIENCE MORALE VOUS PARLE. »**

« Entre ces murs, les droits humains furent bafoués et méprisés par les décisions de l'État français. Car oui, n'en déplaise à certains, ces opérations furent bien mises en œuvre par l'administration de l'État français. La seule commémoration des épisodes glorieux serait un récit erroné de notre histoire. C'est seulement en faisant face à notre passé, jusque dans ses chapitres les plus sombres, que nous parviendrons à accomplir notre devoir de mémoire. Ici, dans ce « Vel d'Hiv du Sud », nous avons une nouvelle fois le devoir d'honorer le souvenir des victimes, mais également de rappeler l'histoire de nos responsabilités. »

Ce sont par ces paroles fortes, dans un lieu où le Régime de Vichy a orchestré, en août et septembre 1942 la déportation de deux mille hommes, femmes et enfants juifs, que s'est exprimée Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, lors de la commémoration des 75 ans des Déportations et Résistances au Camp des Milles, devant plus d'un millier de personnes dont 800 écoliers, collégiens et lycéens de la région et de nombreux citoyens et personnalités - toutes sensibilités confondues.

La secrétaire d'État a poursuivi en rappelant qu'« aujourd'hui, l'enjeu est double. Il ne nous incombe pas seulement un devoir de mémoire mais aussi un impératif de vigilance. Il est de notre responsabilité que plus jamais ne se répètent de tels crimes. (...) La montée des intégrismes et les dynamiques identitaires nourris par la peur et l'exclusion nous obligent une nouvelle fois à résister.

Telle est la mission d'un lieu comme le Camp des Milles qui, à travers plusieurs approches complémentaires, nous offre des repères pluridisciplinaires et des clés de compréhension scientifiques pour agir contre ces intolérances.

Sa vocation pédagogique témoigne de l'importance de l'éducation dans la lutte contre les discours et les attitudes racistes. Et ces enseignements nous sont à tous nécessaires, jeunes comme moins jeunes.

(...) À tous, je voudrais vous exprimer, au nom du gouvernement, mon immense gratitude pour le travail accompli. Il est à la hauteur de la responsabilité que l'Histoire nous a donnée. Des lieux comme celui-ci nous permettent de ne jamais oublier et surtout de comprendre comment nous avons pu en arriver là, afin que jamais ces crimes ne soient répétés. La démarche dans laquelle s'inscrit le Camp des Milles est une invitation à la réflexion, à l'interrogation, à l'introspection afin que chacun d'entre nous puissions nous munir des repères nécessaires pour prévenir de tels agissements. »

La matinée fût marquée par l'inauguration, devant le wagon du souvenir, d'une stèle en mémoire des enfants et adolescents déportés du Camp des Milles vers Auschwitz. Leur noms et âges furent égrenés un à un par une centaine de jeunes. Puis fut inaugurée une Allée des Justes, retraçant les parcours des hommes et femmes reconnus « Justes parmi les Nations » pour leurs actions en faveur des internés et déportés des Milles.

Une cérémonie emplit d'une émotion renforcée par la présence d'Eva Nussbaum, sauvée de la déportation du Camp des Milles et vivant aujourd'hui en Israël, d'Herbert Traube, déporté du Camp des Milles, évadé puis résistant, et de Denise Toros-Marter déportée à 16 ans à Auschwitz. Celle-ci a appelé à la vigilance devant la montée des racismes et de l'antisémitisme. Avant de lire son Testament d'Auschwitz « afin que nul n'oublie, afin que nul ne doute, afin que nul ne nie ! ». M. Traube, après avoir fait le récit de son extraordinaire parcours affirma que « Commémorer est un devoir. Mais agir face aux extrémismes est devenu une nécessité impérieuse ».

Alain Chouraqui Président de la Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation, choisit dans son allocution de s'adresser particulièrement aux jeunes présents, le Memorial ayant été d'abord voulu pour eux. Rappelant les nombreux témoignages terrifiants des déportations du camp des Milles, il les sensibilisa à la transmission et à la vigilance citoyenne « Soyez les témoins des témoins que vous avez vus aujourd'hui, et considérez la souffrance des hommes, des femmes et des enfants dont nous vous avons parlé comme un héritage dont les leçons sont précieuses pour aider à une humanité meilleure qui se construit lentement, avec la participation de chacun d'entre vous, à votre place, à votre manière. Vous pensez peut-être que vous ne pesez rien dans le monde. Détrompez-vous, rien ne compte plus que la somme de vos actions individuelles même modestes. Ne vous détournez pas lorsque votre conscience morale vous parle. Cette petite voix intérieure est votre meilleur guide. Et elle le reste tout au long de notre vie. »

Un message de responsabilité et d'espoir. À l'image de cette journée.

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0) 7 77 48 06 79 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

« L'angoisse est à son paroxysme. Séparations atroces. Autour de moi des policiers sont blêmes. L'un d'eux me dit le lendemain : « J'ai été dans la coloniale. J'ai été en Chine. J'ai vu des massacres, la guerre, les famines. Je n'ai rien vu d'aussi horrible que cela. » (...) Vers 7h, l'Intendant de police de Marseille, et son chef de cabinet, sont arrivés au camp. Ils ont estimé que le 'chargement' n'était pas assez complet, et ont donné à la police l'ordre de rafler à l'infirmerie le complément jugé indispensable. Ce fut horrible et indescriptible. (...) Ce qui était particulièrement douloureux à voir c'était le spectacle des petits enfants. Car des ordres stricts furent donnés en dernière heure tels qu'au-dessus de 2 ans, tous devaient obligatoirement partir avec leurs parents... »

Des enfants tout petits, trébuchant de fatigue dans la nuit et dans le froid, pleurant de faim... de pauvres petits bonshommes de 5 ou 6 ans essayant de porter vaillamment un baluchon à leur taille, puis tombant de sommeil et roulant par terre, eux et leurs paquets - tout grelottant sous la rosée de nuit ; de jeunes pères et mères pleurant silencieusement et longuement dans la constatation de leur impuissance devant la souffrance de leurs enfants ; puis l'ordre de départ fut donné pour quitter la cour et partir au train. »

Témoignage du Pasteur Henri Manen, « Juste parmi les Nations » avec son épouse Alice, extrait de son journal *Au fond de l'Abîme*

A PROPOS DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur **la responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.